

*Livret  
D'accueil Stagiaire  
CFPPA Velet*



REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



71190 ETANG SUR ARROUX

03 85 86 59 50 / [cfppa.velet@educagri.fr](mailto:cfppa.velet@educagri.fr)

[lpa-de-velet-eclat-bfc.fr](http://lpa-de-velet-eclat-bfc.fr)

# FORMATIONS NATURE ET FORET



## Le CFPPA de Velet

Vous rejoignez aujourd'hui notre **Centre de Formation Professionnel et de Promotion Agricole**, nous vous souhaitons la bienvenue au sein de notre structure.

Ce livret a été mis en place pour vous guider et vous accompagner dans les grandes étapes de votre intégration au sein du CFPPA. Il est complémentaire au Règlement Intérieur.

Vous y trouverez des informations pratiques et des éléments de présentation de la structure.

Ce livret vous sera utile pour comprendre les activités, le fonctionnement ainsi que l'organisation de l'établissement que vous intégrez ; il a pour objet de vous donner toutes les informations utiles dans votre vie professionnelle quotidienne au sein de votre structure.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture et un bon usage.

## L'EPLEFPA D'Etang sur Arroux :

### Un établissement orienté nature et forêt



Un établissement public relevant du Ministère chargé de l'Agriculture, est composé de deux centres constitutifs :

- Le lycée pour la formation par voie scolaire
- Le CFPPA pour la formation des adultes et principalement des demandeurs d'emploi.

Depuis 30 ans le Lycée de la Nature et de la Forêt à Velet et son Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) participent activement à la formation des jeunes et des adultes grâce à des outils qui se sont adaptés au fil du temps.



Aujourd'hui l'établissement dont les compétences, notamment dans le secteur forestier, sont reconnues par les professionnels et dans le territoire Bourguignon, à toute sa place dans le dispositif de formations uniques de la Bourgogne – Franche Comté.

# ORGANIGRAMME DE L'EPLEFPA VELET

DIRECTEUR EPLEFPA : M. LACHAIZE Jean Philippe

## LYCEE

Proviseur : M. LACHAIZE Jean Philippe

C.P.E : SOUDAIN Julie

### Service Vie Scolaire

Cheffe de service :

Mme Julie SOUDAIN

TFR

Mme Marie MAUGUET

Assistants(es) d'éducation

Mme Marie Anne LAVOLLOT

Mme Anaïs VINCENT

M. Christopher GAST

Mme Océane TESTARD

Mme Mélissa JEANNIN

AESH

Mme Odile MAILLOT

### SERVICE SANTE

Infirmière

Mme Stéphanie GALLET

### Responsable TIC

Chargé de mission salle des simulations

Référent numérique

M. Audren RATEAU

### Service Enseignement

Mme Danielle CAVET-DUPAS  
(Techniques Forestières – Biologie – Ecologie)

Mme Héliène DECORNET  
(Professeure Documentaliste)

Mme Helena SUQUET  
(Biologie – Ecologie)

Mme Marie DUJARDYN  
(mathématiques)

M. Frédéric DUPAS  
(Techniques Forestières)

M. Frédéric CATOGNY  
(Physique-Chimie – Informatique)

M. Benoît LACOUR  
(Education Physique et Sportive)

M. Philippe HANRIOT  
(Agréé équipement)

M. Fabrice HUBLART  
(STAE Gestion des Espaces Naturels - Biologie - Ecologie)

M. Patrick MAZUREK  
(Histoire-Géographie-ESC)

Mme Elise SABIO  
(Français)

Mme Daniëla HUBLART  
(Anglais)

M. Joseph RAIMONDI  
(Sciences Économiques et Sociales – Gestion)

### SERVICES GENERAUX

Secrétaire générale EPLEFPA

Gestionnaire Lycée

LARTIGUE Delphine

### CFPPA

Directeur : LACHAIZE Jean Philippe  
Directeur Adjoint : Daniel KIELBASA

Resp. Admin. et financière :

Nancy JAQUEMARD

### Service Formation

M. Joseph RAIMONDI

M. Arnaud BAILLY

M. Patrick CAMUS

Prestataires professionnels de la filière (Bucheronnage, elagage, gestion...)

### Animateur Qualité

M. Joseph RAIMONDI

### Référent handicap

M. Daniel KIELBASA

### Référent Mobilité

M. Daniel KIELBASA

### Service Administratif

M. Pascal GERBIER

Mme Nancy JACQUEMARD

Mme Elodie CROSSE

Mme Nathalie PERMINGEAT

### Service Restauration

M. Alexandre LABILLE

M. Julien VESSIERE

Mme Michèle MENAGER

Mme Françoise SPIRKEL

### Service Ménage

Mme Agnès LEPINE

M. Fabrice RAPINAT

Mme M.H FERNANDES PINTO

### Service Maintenance

M. Georges RODRIGUEZ

## Formations diplômantes proposées

- **Certificat de spécialisation « arboriste-élagueur »**
- **Certificat de spécialisation pilote de machine de bûcheronnage « Récolteuse forestière »**
- **Brevet professionnel « Responsable de chantiers forestiers »**
- **Brevet professionnel Agricole Option : Travaux Forestiers »**



## Actions courtes qualifiantes

- **Agent polyvalent de scierie**
- **Chauffeur de Porteur Forestier**
- **POEC Opérateur Sylvicole**

## Stages courts réservés aux actifs

- **Sauveteur Secouriste au Travail : 2 jours (recyclage 1 jour)**
- **Grimpeur Sauveteur dans l'arbre : 3 jours (nouveau référentiel)**
- **Appréhender le contexte environnemental en forêt (la certification forestière) : 1 jour**
- **Utilisation sécuritaire de la tronçonneuse et de la débroussailleuse : 3 jours (formation labellisée par le service prévention de la Caisse de la Mutualité Sociale Agricole)**
- **Maintenance des engins : Thématique tronçonneuse et débroussailleuse : 1 jour**
- **Stage préparatoire à la création d'une entreprise de travaux forestiers : 150 heures (préparation du dossier avec tutorat d'expert comptable et de professionnels). Stage validé par les instances professionnelles -contenu pédagogique référencé par l'arrêté du 04 Mai 2015**
- **CACES 486 Catégorie B (formation + test)**
- **CACES 489 Catégorie 3 (formation + test)**
- **Abattage par démontage d'arbres dangereux : 35 heures**
- **Techniques d'ascension sécuritaire dans les arbres à l'aide du harnais : 35 heures (prise en main du matériel)**
- **Initiation au concept de taille raisonnée sur végétation abusive : 1 jour**
- **Taille fruitière : 1 jour**
- **Taille raisonnée sur les arbres d'ornement : 1 jour**
- **Gestion prévisionnelle d'un parc d'ornement : 1 jour**
- **Habilitation électrique HOB0 : 1 jour**
- **Permis de tronçonnage ECC (destiné aux novices) : nous consulter**
- **Habilitation AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des réseaux)**
- **Permis BE : nous consulter**

## La rémunération des stagiaires

**En fonction de son statut, le stagiaire sera pris en charge soit :**

- **par pôle emploi**
- **par l'ASP (Agence de Service et de Paiement) pour le compte du Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté**

**Aucun frais pédagogiques ne seront à la charge du stagiaire.**

## Prise en compte du Handicap

**Sur la base du volontariat, vous pouvez déclarer votre qualité de personne en situation de Handicap dès votre arrivé. Cette information est strictement confidentielle.**

**Un référent handicap est désigné pour vous accompagner tout au long de votre formation. (Préparation de votre arrivée, accueil et suivi)**

**Pour toutes précisions rapprochez-vous de votre référent handicap :**

**Daniel KIELBASA :**

**03.85.86.59.61**

**06.35.11.58.38**

**[Daniel.kielbasa@educagri.fr](mailto:Daniel.kielbasa@educagri.fr)**

**Vous pouvez aussi vous faire aider dans vos démarches :**

**AGEFIPH**

**<http://www.agefiph.fr>**

**(Association de Gestion des Fonds**

**Pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées)**

**MDPH**

**<http://www.mdph.fr>**

**(Maison Départementale**

**des Personnes handicapées)**

# Les représentations des stagiaires

## Election

Il est procédé à l'élection d'un(e) représentant(e) titulaire des stagiaires et d'un(e) suppléant(e).

Cette élection s'effectue au scrutin uninominal à deux tours, au cours des deux premières en centre de formation.

## Rôle des délégués

Au sein du groupe, le délégué joue un rôle d'information et de régulation, afin de maintenir la cohésion nécessaire à la bonne marche de la formation.

Il peut être amené à recueillir et présenter les remarques des stagiaires de leur groupe au coordinateur ou à la direction.

Pour les stages d'une durée inférieure à un an, les délégués ne siègent au Conseil de Centre, qu'à titre consultatif.

Présents aux Conseils de Centre, ils représentent les stagiaires adultes et ont l'opportunité de s'exprimer sur les différentes thématiques abordées.

## Le Conseil de Centre

Le Conseil de Centre est constitué de :

- Représentants élus des stagiaires
- Représentants élus des formateurs et des personnels administratifs ou de service du centre.
- Représentants des organisations professionnelles forestières
- Représentant de la Chambre d'Agriculture
- Le Directeur Départemental De l'Agriculture et de la Forêt
- Représentant de la M.S.A.
- Le Directeur de l'E.P.L.E.F.P.A.
- Un représentant d'un Organisme Public compétent pour les thématiques abordées dans les formations dispensées en Centre.

## Le système qualité

**L'amélioration permanente de la qualité est un élément majeur de la politique générale du Projet d'Etablissement de l'EPLFPA de la Nature et de la Forêt de Velet.**

Elle est une réponse aux besoins des apprenants qui s'inscrit dans la perspective de la Loi du 5 Septembre 2018 « *Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel* » qui concourt au développement des compétences dans une approche centrée sur l'utilisateur.

A travers cette démarche, l'ambition de l'établissement est d'assurer aux bénéficiaires un service de qualité conforme à leurs attentes et besoins. Afin de mieux répondre à nos propres exigences en matière de formation, nous nous sommes engagés dans une démarche de management qualité intégrée sur la base des référentiels QUALIFORMAGRI-ref 132 et QUALIOPI (RNQ) qui sont les cadres éthiques et d'engagements de service des établissements agricoles vers une amélioration continue.

Après un audit de 3 jours réalisé par l'AFNOR, nous avons obtenu le 22 Octobre 2021 la double certification qualité sur nos activités de formation continue : **QUALIOPI (RNQ) et QUALIFORMAGRI (REF 132)**.

Il s'agit là d'une reconnaissance de la qualité de notre organisation, de nos formations ainsi qu'une marque de confiance à l'égard de toutes les parties prenantes.

C'est la garantie pour les bénéficiaires d'intégrer un organisme de formation de qualité avec l'assurance d'un parcours de formation et d'acquisition des compétences personnalisés et adaptés aux évolutions du travail.

Grâce à cette certification, toute l'équipe du CFPPA s'est engagée dans une démarche de progrès et d'amélioration continue.

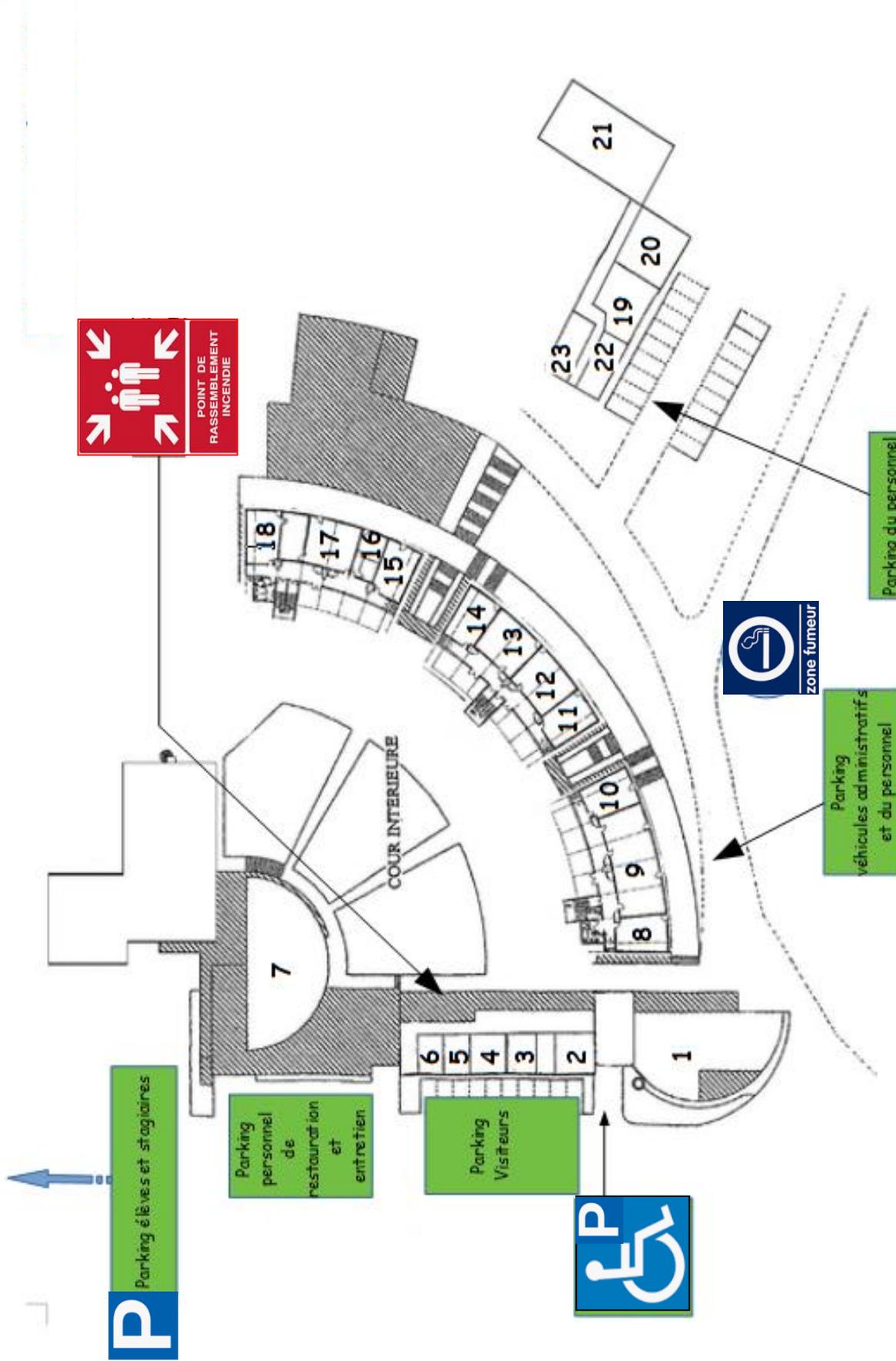
### Synthèse des engagements de service

- Assurer un accueil individualisé dans des conditions favorables à l'échange
- Fournir une information et un conseil clair, précis et à jour relatifs aux prestations de l'organisme de formation
- Identifier le besoin d'un demandeur au cours d'un entretien individuel
- Proposer une réponse adaptée au projet professionnel du demandeur individuel
- Prendre en compte une demande spécifique de formation faisant l'objet d'une réponse à un appel d'offre
- Prendre en compte une demande spécifique de formation (Entreprises, OPCO, Collectivités, ...)
- Préparer et aider les bénéficiaires à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'étude.

### Action de formation :

- Etablir un contrat pédagogique de chaque bénéficiaire ou groupe de bénéficiaires
- Concevoir un parcours de formation pour permettre l'atteinte des objectifs du bénéficiaire
- Faciliter l'intégration des bénéficiaires dans la formation
- Assurer la complémentarité entre les phases de formation en organisme de formation et en entreprise
- Accompagner les bénéficiaires pendant la formation
- Reconnaître et valider les acquis en cours et en fin de formation
- Améliorer la formation à partir de l'écoute des parties prenantes.

# Plan de l'établissement



**P** Parking élèves et stagiaires

Parking personnel de restauration et entretien

Parking Visiteurs



Parking véhicules administratifs et du personnel

Parking du personnel

- légende**
- 1 Salle Polyvalente
  - 2 Accueil secrétariat
  - 3 CRPPA Accueil
  - 4 Bureau de la Direction
  - 5 Comptabilité EPL
  - 6 Bureau commun Formateurs CFPPA
  - 7 Salle de Restauration
  - 8 Salle des profs
  - 9 CDI
  - 10 Salle informatique
  - 11 et 14 Salles de classe demi-groupe
  - 12 Salle de classe première ou terminale
  - 13 Salle de classe Seconde « TF » et « TGENR »
  - 15 Foyer des élèves
  - 16 Salle cinéma
  - 17 Laboratoire
  - 18 Bureau de la vie scolaire
  - 19 Salle technique
  - 20 Salle des simulations
  - 21 Atelier d'Agroéquipement
  - 22/23 Salles Formation CFPPA

## Horaires ouverture du centre



|                 | Matin         |                | Après-midi     |             |
|-----------------|---------------|----------------|----------------|-------------|
| <b>Lundi</b>    | <b>7 h 30</b> | <b>12h30</b>   | <b>13 h00</b>  | <b>17 h</b> |
| <b>Mardi</b>    | <b>7 h 30</b> | <b>12 h 30</b> | <b>13 h00</b>  | <b>17 h</b> |
| <b>Mercredi</b> | <b>7 h 30</b> | <b>12 h 30</b> | <b>13 h 15</b> | <b>16 h</b> |
| <b>Jeudi</b>    | <b>7 h 30</b> | <b>12 h 30</b> | <b>13 h00</b>  | <b>17 h</b> |
| <b>Vendredi</b> | <b>7 h 30</b> | <b>12 h 30</b> | <b>13 h 00</b> | <b>16 h</b> |

# Horaires Centre de Documentation et information (C.D.I)



|                             | Matin        |         | Après-midi |         |
|-----------------------------|--------------|---------|------------|---------|
| <b>Lundi</b>                | 9 h 00       | 13 h 05 | 14 h 00    | 16 h 30 |
| <b>Mardi</b>                | 8 h 30       | 12 h 35 | 15 h 25    | 18 h    |
| <b>Mercredi</b>             | 8 h 30       | 12 h 05 | 13 h       | 16 h 00 |
| (Semaine A)<br><b>Jeudi</b> | 8 h 30       | 12 h 05 |            |         |
| (Semaine B)                 | 8 h 30       | 10 h 10 | 13 h       | 16 h 30 |
| <b>Vendredi</b>             | <b>Fermé</b> |         |            |         |

# Restauration



**Plusieurs moyens de restauration s'offre à vous :**

- **Le restaurant collectif (Self) : Pour prendre vos repas au self vous devez vous inscrire auprès de Mme Crosse dès le jour de votre formation (dès 9 h) : réservation des jours de repas à la semaine. Tarif stagiaire 4.92 € le repas (pas de réservation « au fil de l'eau » et aucun remboursement effectué en fin de formation.)**
- **Restauration rapide commune Etang sur Arroux : Boulangerie, fast-food, Carrefour Market.....**

## Hébergement à proximité



**Espace Saint EX**  
**Foyer des Jeunes Travailleurs**  
**et Centre International de Séjour**  
**Rue Saint Exupéry – BP 123**

**71404 AUTUN Cedex – France**

Tél : +33 (0)3 85 86 58 30

fax : +33 (0)3 85 86 58 32

Email : [accueil@espacesaintex.fr](mailto:accueil@espacesaintex.fr)

**M. et Mme LEMAITRE à Velet :**

06 37 82 10 37

**M.JACQUELIN à Velet :**

03 85 82 36 97

**Camping des deux rives à Etang sur Arroux :**

03 85 82 39 73







MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté  
Égalité  
Fraternité



REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

